



COMITE DEPARTEMENTAL DE TIR A L'ARC DE LA VIENNE

Assemblée Générale du 26 janvier 2018

Restaurant « Le Benjamin »

SOMMAIRE

- I Vote Procès verbal de l'AG 2017
- II Rapport moral de la présidente
- III Rapport d'activité de la secrétaire
- IV Rapport des commissions
- V Bilan financier et rapport des vérificateurs aux comptes
- VI Budget prévisionnel
- VII Ajout d'un article dans les statuts
- VIII Election représentant
- IX Questions diverses
- X Revue de presse

Compte-rendu

Assemblée Générale du 26 janvier 2018

Lieu :

Restaurant « le Benjamin », 86130 Dissay,

Clubs présents :

Châtellerault, Chauvigny, Jaunay Clan, Lencloître , Loudun, Lusignan , Poitiers, Saint Benoit , Smarves, Vouneuil-sur-Vienne, ainsi que Patrick représentant le CDOS 86.

Absent :

Club : Lathus

Membre : Fabrice Charaudeau

Excusés :

Yann Moron, Hugues Hugot,

L'assemblée procède à une minute de silence en l'honneur d'Erik Poisson.

I. Procès verbal de l'assemblée générale 2017

Aucune remarque n'est faite, le PV de l'AG 2017 est voté à l'unanimité.

II. Rapport moral de la Présidente

Merci à tous d'être présents à cette assemblée générale.

L'année 2017 a été celle du changement....avec la mise en place effective de notre nouvelle grande ligue, rebaptisée comité régional. Cela n'est pas toujours facile, l'harmonisation du mode de fonctionnement des 3 anciennes ligues demandant des nouvelles règles. Nous devons tous nous adapter et n'hésitons pas à faire entendre notre voix, nos idées mais toujours dans l'intérêt général.

Changement également au sein du comité, avec un bureau renouvelé à plus de la moitié....un temps d'adaptation est également nécessaire, chaque personne doit trouver sa place et s'investir dans son rôle.

Le bilan en terme de licenciés est mitigé...la saison se termine avec 585 licences (630 en 2016). Cette baisse se poursuit en 2018 (pour l'instant 503). Je pense que l'on peut imputer une partie de cette baisse à la volonté des clubs d'accueillir moins mais mieux, notamment en structurant leurs écoles de tir.

D'ailleurs, cette volonté s'observe également à travers la formation des bénévoles au rôle d'assistant-entraîneurs, entraîneurs 1 et 2 ou bien d'arbitres.

Je tiens également à remercier toutes les personnes qui s'investissent (de façon permanente ou ponctuellement) dans leur club, dans le comité et les clubs qui accueillent nos différentes manifestations.

Le comité départemental doit être une aide, un soutien pour les clubs du département, un lien, un stimulateur d'entraide et de mutualisation, dans l'intérêt de tous et de chacun.

Je laisse la parole à Sandra.

La présidente,

Nathalie Monin

III. Rapport d'activités

Le 27 janvier, l'assemblée générale du CD s'est déroulée à Lençloître, avec un bureau renouvelé de moitié pour cause d'année électorale. Sandra Potier, Corentin Barataud, Hugues Hugot et Fabrice Charaudeau ont fait leur entrée au sein du Comité.

Le 19 février, le Challenge départemental s'est déroulé à Loudun. La prochaine édition se tiendra le 4 février 2018 à Jaunay-Marigny.

Le 22 septembre, réunion de rentrée avec les présidents de clubs.

Le 29 octobre : 1ère journée de formation gratuite à Poitiers.

Les GED ont été supprimés faute de subvention. Nul ne peut dire si à l'avenir nous pourrions y revenir. Nous espérons.

La gazette a été suspendue pour l'instant. Nous souhaitons reprendre sa parution cette saison, mais peut-être sous un autre format et une fréquence différente...à suivre

Le site internet est mis à jour régulièrement, en attendant la mise en fonction du nouveau site. Petit mot de Corentin qui se charge de le faire : « c'est en cours ».

La page Facebook fonctionne également très bien.

IV. Rapport des commissions

Commission sportive

1- Le Challenge départemental du 1 février à Loudun : Une 6^{ème} édition haute en couleurs. Le tir par équipe le matin a récompensé pour la première fois l'équipe la mieux déguisée. L'après-midi, 46 archers se disputaient gentiment l'accès aux plus hautes marches. La prochaine édition aura lieu à Jaunay-Marigny le 4 février. Ce serait bien que d'autres clubs puissent accueillir cette manifestation.



Quelques chiffres de la saison 2016/2017:

La saison 2017 se termine avec 585 licenciés, avec un taux de renouvellement de 92%. Au niveau régional, pour la saison 2017 : 6521 licenciés avec 29 % de femmes et 36% de création.

Evolution dans les clubs :

Club	2014/2015	2015/2016	2016/2017	2017/2018
Chauvigny	53	60	68	63
CSAD-C	61	72	60	48
Jaunay-Clan	86	94	62	46
Lathus	14	16	18	7
Lencloitre	54	66	47	50
Loudun	45	41	44	40
Lusignan	31	46	35	44
Poitiers	50	54	66	43
Saint Benoit	46	46	54	43
Smarves	89	74	74	61
Vouneuil	50	61	57	58

Participation aux championnats régionaux :

- Tir Salle : 25 participants / (annulation du CR salle jeunes)

3 médailles d'or : (Frene P, Rouzé S, Schreiber F)

3 médailles d'argent : (Kerviel B, Peyrondet F, Cabrit H)

1 médaille de bronze : (Monin N)

- Tir Fédéral : 10 participants

1 médailles d'or (Patrault A,)

2 médailles d'argent (Schreiber F, Million T,)

4 de bronze. (Gault T, Kerviel B, Autin A, Deschereux F)

- Tir Fita :

- Perigny – 5 participants

1 médaille d'argent (Goubeau F)

- **Ruelle – 15 participants**

5 médailles d'or (Delavault N, Gauvin C, Kerviel B, Bega T, Mirakoff A)

1 médaille de bronze (Lepinay L)

œ **Tir Campagne : 13 participants**

3 médailles d'or (Bellin A, Hugot A, Brun C)

œ 4 médailles d'argent (Echouard L, Lemarchand O, Frêne P, Loizeau F)

œ 3 médailles de bronze (Mangeot M, Roux JM, Parvery JM)

œ **Tir 3D** : 1 participant (Hugot H)

œ **Tir Beursault** : 4 participants

œ 2 médailles d'or (Monin N, Bodin JP)

œ 2 médailles d'argent (Bodin JP, Patrault A)

œ 1 médaille de bronze (Moron Y)

Participations aux championnats de France :

• **Tir Salle** : 4 participants (Choveau B, Mirakoff A, Gauvin P, Goubeau F)

• **Tir Fédéral** : 2 participantes (Rouze S, Kerviel B)

• **Tir Fita** : 11 participants (Chauveau B, Genet D (3ème), Peyrondet F, Kerviel B, , Rondelot C, Durivaud M, Goubeau F, Delavault N, Gauvin C, Gauvin P et Mirakoff A.)

• **Tir Campagne** :

• jeunes : 3 participants (Chauveau B 1er, Echouard L, Barataud C)

• scratch : 2 participants (Rondelot C 2ème, Bellin A)

• **Tir 3D** : 1 participant (Raiffé P)

œ **Tir Beursault** :

œ 1 participant (Patrault A)

A noter : il est prévu d'effectuer 2 animations afin de développer et promouvoir les différentes disciplines que sont les parcours (campagne, 3D..) avec une prise en charge jusqu'à concurrence de 5 euros maximum à voir, si possible par archer.

Un Trophée des mixtes, ou Challenge double mixtes est sollicité par la FFTA auprès des CD qui seraient les organisateurs de ce nouveau tournoi. Smarves se propose d'accueillir ce nouveau défi. A creuser. Suite au prochain épisode...

Rappel : suite aux subventions reçues pour les aides entraîneurs, entraîneurs E1 et E2, AIE, les sommes vont être redistribuées aux clubs ayant envoyés des archers dans ces formations comme promis depuis 2015. Les chèques sont prêts.

Commission record CD86

- De nombreux records lors de la saison sportive 2016/2017 ont été réalisés dans le département, hors département et même hors région.
- 50% des records me sont transmis par les archers eux-mêmes, par leurs parents, entraîneurs, présidents.....il sera bien que pour les prochaines saisons, les autres 50% fassent de même, pour un meilleur fonctionnement de cette commission.
- Certains records sont des records régionaux
- Lors des compétitions tir campagne, veuillez annoter (discrètement) devant le numéro de cibles ou le score de la feuille de marque un point (ou autre) devant les cibles connues, puis me scanner votre feuille de marque, afin que je calcule les scores sur 12 cibles

Commission tir beursault

- Toujours peu d'archères et d'archers du département sur ces compétitions
- Pas de jeux d'arc dans le département donc pas de compétition

Commission matériel :

- Achat d'un nouveau kit chronotir C2
- Nouveau local de stockage proposé à Bellefonds pour les mousses et les cibles 3D. (Transfert prévu de Chauvigny en février).
- Recherche et devis pour remplacer les lampes halogènes par des lampes led. (Réserves émises par l'assemblée quant à cette proposition au vu de coûts prohibitifs que pourrait entraîner cette réalisation)
-

Commission arbitral

- Son rôle est informatif, pour les clubs organisateurs et parfois pour les arbitres du 86 : diffusion d'informations (adresses des différents arbitres, création tableau des nouveaux codes structures, création d'une fiche concernant l'interdiction des cigarettes électroniques.....ainsi que toutes infos jugées pertinentes pour la bonne information des clubs et des arbitres.

A noter : Jean-Pierre Echouard propose de son temps si besoin.

V. Bilan financier

Notre trésorier présente les comptes passés du comité départemental.

Les comptes ont été vérifiés par Elisabeth Coric et Jean-Marc Merlière qui ont donné quitus à ce résultat.

Le vote de ce compte de résultats a été approuvé à l'unanimité.

BILAN FINANCIER

CHARGES	MONTANT(euros)	PRODUITS	MONTANT(euros)
60-Achat	2408	70-Vente de produits finis, prestations de services, marchandises	3760
Achats non stockés de matières et de fournitures	2400	Vente de marchandises	0
Fournitures non stockables (eau, énergie)	0	Produits des activités annexes	3760
Fourniture d'entretien et de petit équipement	8		
61 - Services extérieurs	1103	74- Subventions d exploitation	1500
Sous traitance générale	403	Etat: CNDS	1500
Locations	200		
Entretien et réparation	94	Région(s):	0
Assurance	406		
62 - Autres services extérieurs	1827		
Publicité, publication	1817	subvention communauté de communes et agglomération	0
Déplacements, missions	0		
Frais postaux et de télécommunications	0	Organismes sociaux (à détailler):	0
Services bancaires, autres	10		
63 - Impôts et taxes	0	Fédération	0
Impôts et taxes sur rémunération	0	Fonds européens	0
Autres impôts et taxes	0	ASP	0
64- Charges de personnel	0	Autres recettes (précisez)	0
Rémunération des personnels	0		
Charges sociales	0	75 - Autres produits de gestion courante	5362
Autres charges de personnel	0	Dont cotisations	5362
65- Autres charges de gestion courante	5025	76 - Produits financiers	28
TOTAL DES CHARGES	10363	TOTAL DES PRODUITS	10650
86- Emplois des contributions volontaires en nature	0	87 - Contributions volontaires en nature	0
Secours en nature	0	Dons en nature	0
Mise à disposition gratuite de biens et prestations	0	Prestations en nature	0
Personnel bénévole	0	Bénévolat	0
TOTAL DES CHARGES	10363	TOTAL DES PRODUITS	10650
RESULTAT	287		

Solde au 31/12/2017 : 14401,20 euros / Epargne : 3807,38 euros

- Élection des vérificateurs aux comptes

Elisabeth Coric et Jean-Marc Merlière sont de nouveau élus en tant que vérificateurs aux comptes.

VI. Vote des cotisations/budget prévisionnel

- Cotisations : aucun changement de tarifications, puisqu'il n'y a pas de besoin particulier. Voté à l'unanimité.

BILAN PREVISIONNEL

CHARGES	MONTANT(euros)	PRODUITS	MONTANT(euros)
60-Achat	1850	70-Vente de produits finis, prestations de services, marchandises	700
Achats non stockés de matières et de fournitures	1800	Vente de marchandises	0
Fournitures non stockables (eau, énergie)	0	Produits des activités annexes	700
Fourniture d'entretien et de petit équipement	50		
61 - Services extérieurs	1070	74- Subventions d exploitation	1500
Sous traitance générale	400	Etat: CNDS	1500
Locations	200		
Entretien et réparation	50	Région(s):	0
Assurance	420		
62 - Autres services extérieurs	1010		
Publicité, publication	1000	subvention communauté de communes et agglomération	0
Déplacements, missions	0		
Frais postaux et de télécommunications	0	Organismes sociaux (à détailler):	0
Services bancaires, autres	10		
63 - Impôts et taxes	0	Fédération	0
64- Charges de personnel	0	Autres recettes (précisez)	0
Rémunération des personnels	0		
Charges sociales	0	75 - Autres produits de gestion courante	4500
Autres charges de personnel	0	Dont cotisations	4500
65- Autres charges de gestion courante	2800	76 - Produits financiers	30
TOTAL DES CHARGES	6730	TOTAL DES PRODUITS	6730
86- Emplois des contributions volontaires en nature	0	87 - Contributions volontaires en nature	0
TOTAL DES CHARGES	6730	TOTAL DES PRODUITS	6730
RESULTAT	0		

A noter : une animation est prévue en avril à Civray, donc achat de matériel en prévision.

Ce budget prévisionnel a été voté à l'unanimité.

VII. Ajout d'un article dans les statuts

Il a été voté à l'unanimité l'ajout du paragraphe 7.4 bis dans les statuts.

Etienne se propose de réviser les statuts, et nous rendre compte des points litigieux.

VIII. Election des représentants

- o Nathalie Monin sera présente pour l'AG du Comité Régional.
- o Corentin Barataud sera le représentant pour le département à l'AG FFTA.

IX. Questions diverses

Pourrait-on avoir les comptes rendus des réunions dans un délai d'un mois ?(Lencloitre)

es **réponse** : la secrétaire se charge de réduire le délai au maximum.

- Pour les frais d'arbitrage, est-ce que le CD prend en charge une partie du surcoût ?(Lencloitre)

- Toujours pour les frais d'arbitrage, peut-on refuser ou choisir l'arbitre pour nos concours pour minimiser les frais ?(Lencloitre)

C'est au sujet du défraiement des arbitres sur les compétitions, après une saison salle, qu'en pensent les Présidents de Club ? Ont-ils fait leur compte ?(Chauvigny)

réponse : après discussion, il est clair que le nouveau système est déficitaire pour les clubs. Mickaël se charge de regrouper les plaintes de chaque club qui devra joindre un comparatif ancien/nouveau système afin de rendre compte des coûts supplémentaires subits par tous, pour les faire remonter à JL Roudier par courriel.

Le CD demande réflexion pour une possible participation à une certaine hauteur des charges arbitrales.

- Pour la formation continue, comment ça va se passer pour nos entraîneurs ? J'ai entendu parler que Vincent arrêtaient ? Vrai ou intox ?(Lencloitre)

réponse : nous avons été informé par mail que suite aux réticences du CTR, le comité ne validera plus la formation dans notre département en attente d'explication à l'AG du Comité Régional, puisque plus rien pour le moment.

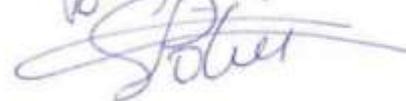
Est-ce que la formation continue des entraîneurs est toujours d'actualité? A-t'elle été annulée en même temps que les GED? C'est la 2ieme saison qu'on ne voit personne.(Lusignan)

Après la conclusion laissée à Patrick, qui souligne les difficultés rencontrées par la fusion de la nouvelle région et d'une coupe du budget sport de -30% par le ministère qui sera autant de moins pour notre territoire, la séance est clôturée à 21h15.

Nathalie Monin



Sandra Potier



X. REVUE DE PRESSE

Vienne - Châtelleraut - Sports et loisirs

Les championnats de France pour cible

17/01/2017 05:35



Plus de 50 jeunes archers de 10 à 21 ans, samedi à la salle omnisports.

Une impressionnante armada était rassemblée samedi après-midi, à la salle omnisports, route de Nonnes. Il s'agissait du regroupement d'une cinquantaine de jeunes archers pour le championnat départemental ouvrant l'accès au championnat de France.

« Il s'agit d'épreuves en salle 2 fois 18 mètres. Selon les catégories, la taille du blason est de 40 ou 60 centimètres », précise Jean-Marc Merlière, responsable de la section au sein du club sportif et artistique de la défense (CSAD) de Châtelleraut affilié à la Fédération française FFTA.

Outre le club recevant, étaient représentés les clubs de Lusignan, Poitiers, Chauvigny, Saint-Benoit, Lencloître, Loudun, Smarves, Jaunay-Clan et Vouneuil-sur-Vienne. L'arbitrage central était assuré par le Chauvinois François Schreiber, assisté du Lencloîtrais Michel Fuseau, de la Vouneuilloise Nathalie Monin et du Châtelleraudais Noël Duchatelle.

A noter que, le dimanche, une soixantaine d'adultes des mêmes clubs du département ont, eux aussi, disputé leur championnat départemental en visant l'épreuve nationale.

Tir à l'arc avec la section du CSAD Châtelleraut (à partir de 10 ans). Contact Jean-Marc Merlière 06.72.14.19.77. Prochaines épreuves organisées par le CSAD-C : les 15-16 avril et les 3-4 juin.

Vienne - Tir à l'arc - avant les élections départementales

Nathalie Monin se pique au jeu

18/01/2017 05:35



Nathalie Monin, le week-end dernier lors des départementaux au complexe de Nonnes à Châtelleraut, a terminé troisième sur trois en seniors arc à poulies. - (Photo cor., Mickaël Pichon)

La présidente du CD 86 par intérim sera candidate à la fonction phare dans la Vienne le 27 janvier. Rencontre avec l'hyperactive Nathalie Monin.

Cent huit archers aux départementaux

Samedi et dimanche dernier au complexe de Nonnes à Châtelleraut. Comme un symbole, Nathalie Monin est passée du rôle d'arbitre en formation, le premier jour, à celui de compétitrice le lendemain sous l'estampille Vouneuil-sur-Vienne. Madame la présidente par intérim depuis février 2016, « depuis la démission d'Éric Poisson », est une femme hyperactive. Engagée et mobilisée autour du tir à l'arc qui

occupe une grande partie de sa vie. « *Je ne travaille pas, je peux donc me consacrer pleinement à ma passion* », indique d'emblée la pétillante quadra de 44 ans.

Baisse des licenciés

Le 27 janvier à Lençloître, elle sera candidate à sa « *succession* » avec en ligne de mire les élections en Nouvelle-Aquitaine, un mois plus tard, où elle briguera un poste au sein du Comité directeur. « *Je ne vise pas le poste de vice-présidente que j'occupais en Poitou-Charentes, précise Nathalie, mais je veux m'investir afin de défendre les intérêts de notre ancienne région.* » Curieuse, déterminée, elle n'a pas hésité à s'engager, aussi, dans une formation d'arbitre. « *Je souhaite officier aussi bien en salle qu'à l'extérieur. J'avais envie de découvrir l'autre côté de la barrière, mieux appréhender les règlements et les spécificités de notre discipline. Je vois des concurrents qui râlent parfois (amusée), ça m'a poussé à franchir le pas.* » Dans la même veine, l'ancienne spécialiste de l'arc nu s'est mise à l'arc à poulies (plus sophistiqué) avec succès. Son palmarès affiche une dizaine de titres régionaux arc nu, arc à poulies, en salle et en extérieur, plus une 5^e place au France en salle (arc nu). Une performance exceptionnelle quand on sait que Nathalie Monin ignorait tout du tir à l'arc en 2010. « *J'ai découvert ce sport en vacances avec mon fils. J'ai signé ma première licence dans la foulée à Vouneuil-sur-Vienne.* » Depuis, le fiston a rangé son arme, tandis que le mari pratique en loisir, « *ce n'est pas sa passion première* », sourit Nathalie. Dans la Vienne, ils sont plusieurs à s'être détournés du tir à l'arc. En un an, les archers du 86 ont perdu près de quatre-vingts licenciés (de 630 en 2016 à un peu plus de 550 aujourd'hui). « *Les Olympiades au Brésil n'ont pas eu les résultats escomptés, on ne fait pas partie des sports qui ont bénéficié des retombées des JO* », regrette Nathalie Monin. Voilà un nouveau challenge à relever pour cette femme d'action.

Le challenge départemental en salle à Loudun du 19 février réunira les 80 meilleurs archers des différents tournois de la Vienne.

Laurent Bénéat

TIR A L'ARC Plus de cent archers à Smarves

26/01/2017 05:24



Quelques-uns des participants à Smarves. - (Photo sd)

en bref

La Flèche Pictave a accueilli 113 archers et archères samedi et dimanche à Smarves (pour 145 départs) lors d'une compétition (2 x 18 m) qualificative pour les championnats de France.

> **ARC CLASSIQUE** Poussins : 1. Fabre (Smarves). Benjamins : 2. Georgette (Smarves). Minimes filles : 1. Lacouture (Smarves). Minimes garçons : 1. Martin (Thouars), 2. Desbouchages (Smarves), 3. Daudin (Jaunay-Clan). Cadettes : 1. Juillet (Ruelle), 2. Lépinay (Loudun), 3. Patrier (Smarves). Cadets : 1. A. Mirakoff (Smarves), 2. Gauvin (Smarves), 3. Magnier (Thouars), 3. S. Goubeau (Smarves). Juniors filles : 1. Raillot (Saint-Benoît). Juniors garçons : 1. Peloquin (Ruelle)... 3. N. Mirakoff (Smarves), 4.

Mazeau (Chauvigny). Seniors dames : 1. Meunier (Saint-Benoît)... 3. Potier (Loudun). Seniors hommes : 1. Chovaux (Ruelle), 2. Ramblière (Sarcelles), 3. Bellin (Poitiers), 4. Frène (Saint-Benoît), 5. F. Goubeau (Smarves). Vétérans dames : 1. Raturier (Smarves). vétérans hommes : 1. Bouchet (Poitiers), 2. Billy (Loudun), 3. Loizeau (Vouneuil/Vienne). Super vétérans dames : 1. Kerviel (Vouneuil/Vienne). Super vétérans hommes : 1. Compain (Jaunay-Clan). > **ARC A POULIES** Juniors dames : 1. Gauvin (Smarves). Seniors dames : 1. Brun (Poitiers). Seniors hommes : 1. Biojout (Limoges), 2. Lagarde (Chauvigny)... 4. Charaudeau (Poitiers), 5. Violeau (Lencloître). Vétérans hommes : 2. Patrault (Poitiers). Super vétérans hommes : 1. Parisot (Jaunay-Clan). > **ARC NU** Scratch hommes : 1. Bodin (Poitiers), 2. Roux (Smarves).

Vouneuil/Vienne :

Tir à l'arc : pluie de médailles

07/02/2017 05:31



Des

médailles à foison.

Une cérémonie a été organisée au gymnase pour mettre à l'honneur et récompenser de nombreux licenciés de la Compagnie des Archers du Val de Vienne, en présence de Marylène Ponthier, première adjointe, et de Gérard Barc, membre de la commission d'attribution des médailles jeunesse et sports.

Tir du roi : on perpétue une tradition ancestrale

Michel Brainville, 84 ans, ancien champion de Ligue et doyen des Archers de la Vienne (encore compétiteur), et Jean-Pierre Echouard ont reçu la médaille de la commune de Vouneuil. Jean-Pierre Echouard avait reçu, quelques jours auparavant, la médaille de bronze jeunesse et sports. Ont reçu la médaille du club : Nathalie Monin, championne de ligue salle et nature, 11^e au championnat de France nature ; Brigitte Kerviel, championne de ligue fédéral et Fita, 6^e au championnat de France salle et 7^e en Fita ; Lisa Echouard, championne de ligue campagne, 12^e au championnat de France campagne ; Antonin Hugot, champion de ligue salle, 11^e au championnat de France 3D (3^e participation consécutive) ; Maximilien Mangeot, nombreux podiums aux France, 8^e au championnat de France fédéral. Ont également été récompensés, les lauréats du « tir du roi » : Théo dans la catégorie poussins, Léo dans la catégorie jeunes, Alisée et Antonin dans la catégorie jeunes compétiteurs et Sophie et Hugues dans la catégorie adultes.

Cette tradition ancestrale consiste à abattre un oiseau factice à une distance plus ou moins longue selon les catégories et à désigner ainsi un « roi » pour l'année sportive. « Il s'agit d'un titre honorifique », précise Hugues Hugot, le président de l'association.

Baptiste Chauveau, la nouvelle flèche

01/03/2017 05:32



Le néo-Smarvois Baptiste Chauveau a pris la médaille d'argent chez les cadets arc à poulies lors des championnats de France jeunes en salle.

Son accent ne provient pas du sud Vienne mais plutôt du sud-ouest de la France. Du Lot-et-Garonne et d'Agen pour être précis. Cela ne l'empêche pas de porter les couleurs du club de Smarves depuis le début de la saison. Et pour sa première avec le maillot de la Cible Sportive sur le dos, Baptiste Chauveau est monté sur la deuxième marche du podium, du concours arc à poulies cadets, lors des championnats de France jeunes en salle, à Nîmes, il y a deux semaines, battu en finale par Nicolas Girard (Saint-Martin-de-Cau) pour seulement six points. « *Je m'étais fixé l'objectif de monter sur le podium, ce qui a été fait, explique le jeune homme de 15 ans qui a découvert l'arc à poulies il y a seulement deux ans après une blessure à l'épaule qui l'a obligé à abandonner l'arc classique. La première place était difficile à aller chercher car mon adversaire était intouchable. Il aurait fallu qu'il craque un peu pour que je puisse le battre.* » Mais Nicolas Girard s'est montré solide et le néo-Smarvois, qui réside dans le Lot-et-Garonne, a dû se « contenter » de la médaille d'argent pour compléter son impressionnant palmarès riche de plusieurs titres et médailles hexagonales en salle, plein air et campagne qu'il s'est constitué depuis ses débuts devant une cible à l'âge de 6 ans.

Bientôt en équipe de France ?

« Ma mère m'avait fourni une liste avec différents sports dessus et j'ai essayé le tir à l'arc, se souvient-il. J'ai commencé aux Archers de Boé, près d'Agen, et je suis tombé sur un super-entraîneur qui m'a transmis la passion. » Le super-entraîneur, c'est Anthony Rigault. L'élève et son maître ne se sont, depuis, quasiment plus jamais quittés. Et quand le technicien a quitté le sud-ouest pour la Vienne, son jeune protégé lui a demandé conseil et s'est rapproché du club smarvois afin de porter ses couleurs. « Il va pouvoir participer au championnat DNAP (1^{re} division arc à poulies) comme ça et se frotter au gratin français, annonce son entraîneur. Cela va l'aider dans sa progression. Il a montré beaucoup de détermination, d'envie et a beaucoup travaillé depuis ses débuts. Il possède encore une importante marge de progression. Techniquement, il est très fort mais il peut encore être emporté par l'événement. Mentalement, il peut s'améliorer. L'arc à poulies est une arme qui demande beaucoup. C'est le sport du score parfait. » Baptiste Chauveau a tout l'avenir devant lui pour l'atteindre. Celui-ci se passera peut-être en Bleu puisque l'adolescent fait parti du collectif jeunes arc à poulies, chapoté par Sébastien Brasseur et Benoît Binon, créé par la fédération pour suivre les forts potentiels tricolores. « Être dans ce groupe veut dire quelque chose, poursuit, Anthony Rigault. Mais le plus dur commence pour lui. » Cela ne fait pas peur à l'élève de seconde qui va devoir mener de front études et sport. Depuis ses débuts, Baptiste Chauveau a l'habitude de viser juste et de toucher sa cible. Une bonne nouvelle pour la Cible Sportive de Smarves qui possède une nouvelle corde à son arc...

François Bellot

L'archer Jean-Pierre Echouard à l'honneur

12/02/2017 05:33



Gérard Barc, membre de la commission d'attribution des médailles de Jeunesse et Sport, Jean-Pierre Echouard et Hugues Hugot, président du club.

Jean-Pierre Echouard, archer de la Compagnie des Archers du Val de Vienne, a reçu il y a quelques jours à Poitiers, la médaille de bronze Jeunesse et Sport. Jean-Pierre Echouard est à l'origine de la création de la section tir à l'arc du foyer de Vouneuil avec deux autres jeunes, Jacques Echouard et Jérôme Hilleret. Il en fut le premier président. Tout a commencé en février 1989. « Avec nos parents, nous avons entendu dire qu'il y avait une compétition de tir à l'arc à Vouillé. Nous y sommes allés. C'était une compétition Ufolep, se souvient Jean-Pierre Echouard. Au retour, nous sommes allés trouver Gérard Barc, alors président du Foyer d'éducation et de loisirs, pour lui dire que nous avons envie de créer un club de tir à l'arc. » Aussitôt, celui-ci emmène les jeunes à Châtellerault pour voir des compétitions et prendre des renseignements. « C'est le club de Châtellerault qui nous a aidés, se souvient encore Jean-Pierre. Nous n'avons pas de professeur à

Vouneuil. Ce sont des archers de Châtellerauld qui venaient nous entraîner. L'Ufolep ne pouvait pas nous soutenir au niveau matériel et logistique. C'est la Fédération française de tir à l'arc qui nous a aidés. Nous nous sommes affiliés le 5 juin 1989. La première compétition jeunes de France s'est déroulée à Vouneuil en 1995 et le premier circuit national en Poitou-Charentes a eu lieu à Vouneuil, en 1997. »

Une pépinière de champions

Au cours de toutes ces années, le club a fait émerger presque tous les champions du Poitou-Charentes : Jean-Marc Beaud, entré en équipe de France en 1998 et deux fois champion d'Europe en salle, David Adalbert, plusieurs fois médaillé aux championnats de France, Julien Gillard, deux fois vice-champion de France et présélectionné olympique à Pékin... En 2010, le club a pris son indépendance. Depuis 2016, Jean-Pierre est trésorier-adjoint et responsable du matériel. Initiateur en 1990, bénévole du comité d'organisation des championnats du monde de tir olympique à Riom, en 1999, il a été un des deux rédacteurs bénévoles pour ces championnats avec rédaction du journal quotidien et accueil des journalistes professionnels du monde entier. Arbitre fédéral depuis 2001, responsable des arbitres de la Vienne depuis 2016, il est membre du comité directeur du comité départemental de la Vienne de tir à l'arc depuis 18 ans. « *J'ai fait 8 championnats de France par équipe, dont 5 en tant qu'entraîneur et 3 en tant qu'archer en tir en campagne, dont le dernier en 2014.* » Son meilleur classement national a été en 2011 avec l'équipe de Vouneuil, à la quatrième place.

Corr. Pascale Tinland

Philippe Frêne nouveau président des Archers

14/02/2017 05:35



Jean-François Coulange a présidé le club durant 22 ans.

Vendredi dernier, Jean-François Coulange, à la tête des Archers du Bois d'Amour depuis plus de 20 ans a passé le relais de la présidence au champion de Ligue 2017, Philippe Frêne, laissant derrière lui un club plein de dynamisme avec 52 adhérents. Un effectif en hausse constante depuis des années avec une majorité de jeunes et 30 % de féminines. Jean-François Coulange reste cependant membre du club et entraîneur. « *Notre effectif actuel est à la limite de ce que le club peut supporter en fonction des structures mises à disposition.* »

Les trois entraîneurs bénévoles Philippe Frêne, Christian Martinet et Jean-François Coulange reçoivent une fois par mois le renfort d'un entraîneur professionnel, Vincent Faugeroux, dans le cadre des groupes d'entraînement départementaux (GED). Neuf tireurs sont inscrits pour des entraînements spécifiques. Un dispositif mis en place par le comité départemental que le nouveau président Philippe Frêne compte bien reconduire. Outre l'actuel champion de Ligue adulte, deux jeunes du club ont validé leur qualification pour le prochain concours. L'installation par Grand Poitiers de cibles en extérieur débutée en 2016 devrait se poursuivre. Petite déception, les deux concours jeunes en salle n'ont pas attiré le nombre de participants escomptés. Une autre formule est à l'étude pour le passage des niveaux. Une licence découverte à prix réduit est proposée aux nouveaux inscrits sans participation aux compétitions.

> Compagnie des Archers du Bois d'Amour (tir à l'arc en salle) : gymnase de l'Ermitage. > Nouveau bureau : président Philippe Frêne, vice-président Antoine Michel, secrétaire Éric Gallaud, adjointe Caroline Meunier, trésorier Alain Naturel, adjoint Christian Martinet.

Vienne - Loudun - Sports et loisirs

Les meilleurs archers se retrouvent

27/02/2017 05:35

La compagnie des Archers du Loudunois et le comité départemental organisaient, récemment, le 6^e challenge départemental par équipe et en individuel, au gymnase Jean-Touret. Un challenge particulièrement empreint de bonne humeur puisque pour la compétition par équipe qui se déroule le matin les archers doivent être déguisés. Ce qui permet de remettre également le trophée de la meilleure équipe déguisée, obtenu cette année par Vouneuil.

L'après-midi, les 45 meilleurs archers du département venus des clubs de Châtelleraut, Loudun, Lencolre, Vouneuil, Chauvigny et Poitiers se retrouvaient pour de belles empoignées. Une première compétition regroupait les benjamins et minimes et la suivante, un scratch, réunissait toutes les autres catégories de cadets à super-vétérans, en arc nu, arc classique et arc à poulies. Au final, une belle journée pour les Loudunais. Audrey Parade prend la 2^e place en dames arc nu, tout comme Corentin Barataud en arc classique. Les Archers du Loudunois vont désormais se tourner vers les compétitions extérieures et préparer la prochaine rencontre qui se déroulera le samedi 20 et dimanche 21 mai, au stade annexe, avec une grande première le samedi semi-nocturne.



Pour son anniversaire, Corentin Barataud (à g.) a décroché une 2^e place

Suivez-nous sur Facebook

Nicolas Delavault, étoile montante du tir à l'arc

12/04/2017 05:34



Nicolas Delavault a reçu les éloges après son sacre de champion de France universitaire de tir à l'arc.

Le club de tir à l'arc de Chauvigny compte un champion de France universitaire dans ses rangs. Nicolas Delavault espère intégrer l'équipe de France.

Le club de Chauvigny « Les archers d'Harcourt » a rendu récemment hommage à Nicolas Delavault. Cet étudiant en DUT génie mécanique et productique à Poitiers a été sacré champion de France universitaire 2017 dans la catégorie arc à poulies (tir à 18 m sur un blason de 40 cm de diamètre). Cette compétition s'est déroulée du 14 au 16 mars à Cergy-Pontoise dans l'académie de Créteil. Il avait face à lui dix autres concurrents. Le champion, qui habite Saint-Julien-de-L'Ars, a aussi terminé troisième du classement par équipes, associé à deux autres étudiants de l'académie de Poitiers.

Objectif : l'équipe de France espoirs

Le club chauvinois avait notamment invité Michel Daout, adjoint au maire de Chauvigny, et Pascale Guittet, conseillère départementale, pour le féliciter. « *C'est une façon de partager ce succès avec les artisans de cette réussite*, souligne Olivier Marguerite, président du club. *Mais aussi de saluer l'investissement sans faille de Nicolas, tant sportivement qu'humainement* ».

Michel Daout lui a remis un trophée : « *Merci de porter haut les couleurs de la Ville !* » Du côté du Département de la Vienne, le jeune archer s'est vu recevoir l'assurance de l'octroi d'une subvention exceptionnelle. « *C'est pour l'encourager à poursuivre dans la voie du sport de haut niveau* », indique Pascale Guittet. Enfin, Mickaël Marchand, trésorier du comité départemental de tir à l'arc, s'est réjoui « *de l'excellent résultat de Nicolas ainsi que du dynamisme du club* ». Il a précisé : « *Le CD 86 soutient avec enthousiasme les participations des archers de La Vienne aux événements nationaux* ». Notons qu'Alain Fouché, sénateur de la Vienne et conseiller départemental, ainsi que Ludovic Pigeot, directeur régional du sport universitaire, n'ayant pas pu se libérer se sont cependant associés aux félicitations.

Nicolas Delavault était ému. Le jeune archer, âgé de 19 ans, a découvert la discipline un peu tardivement et « *complètement par hasard il y a cinq à six ans* », raconte son père. Doué, il a pratiqué l'arc classique notamment dans le club de Smarves. Il a même « *fait du haut niveau pendant deux ans* ». Blessé et « *comme il n'était pas question d'arrêter* », il s'est mis à l'arc à poulies. Nicolas Delavault vise selon son père « *à intégrer l'équipe de France espoir cette année* ». De nouveau blessé, il reprend l'entraînement aujourd'hui.

Plumes et flèches au tir à l'arc

04/04/2017 05:26



Samedi, 20 jeunes archers et quelques adultes débutants de l'école de tir de la Compagnie des archers ont passé leurs « plumes et flèches » (grades de progression). « *Les résultats de nos jeunes sont très positifs : nous avons obtenu plus de 90 % de réussite. C'est lié à la structuration de l'école de tir et à l'investissement de nos six entraîneurs fédéraux bénévoles. Cela laisse augurer d'excellents résultats en compétition la saison prochaine* », commente Hugues Hugot, président et entraîneur. Le club propose un stage de découverte du tir à l'arc, ouvert à tous à partir de 8 ans durant les prochaines vacances (contact : 06.50.25.24.03).

La Vienne truste les podiums

Publié le 14/06/2017 à 05:32 | Mis à jour le 14/06/2017 à 05:33

- TIR À L'ARC
- VIENNE



Les archers de la Vienne ont obtenu de bons résultats.

© (Photo sd)

Le club des Archers de la Vallée du Clain organisait ce dimanche à Jaunay-Marigny un championnat départemental fédéral. Les compétitions fédéral (47 archers, 28 hommes et 19 femmes) et fita (38 archers, 11 femmes et 27 hommes) ont regroupé 85 archers venus de toute la région (Thouars, Niort, Loudun, Smarves, Poitiers, Courlay, Massy, Saint-Benoît).

> LES PODIUMS – FÉDÉRAL EXTÉRIEUR Benjamines dames arc classique : 1. C. Billy (Jaunay-Clan). Minimes dames arc classique : 1. F. Deschereux (Loudun), 2. J. Lepinay (Loudun), 3. E. Crespin (Loudun). Minimes hommes arc classique : 1. M. Coacolo (Loudun). Cadettes dames arc classique : 1. L. Lepinay (Loudun), 2. F. Cadu (Courlay), 3. A. Autin (Vouneuil-sur-Vienne). Cadets : 1. T. Millon (Chauvigny), 2. V. Moinaud (Chauvigny), 3. H. Sapanet (Smarves). Juniors

hommes classique : 1. B. Colin (Jaunay-Clan). Seniors dames arc classique : 1. A. Dahais (Thouars), 2. C. Meunier (Saint-Benoît), 3. C. Billon (Niort). Seniors hommes arc classique : 1. V. Lepinay (Loudun), 2. A. Cadu (Courlay), 3. J.-C. Martin (Jaunay-Clan). Vétérans dames arc classique : 1. N. Sechet (Niort), 2. N. Gueraud (Smarves). Vétérans hommes arc classique : 1. B. Charlot (Vouneuil-sur-Vienne), 2. J.-N. Bellicaud (Massy), 3. D. Rabin (Thouars). Super-vétérans dames arc classique : 1. B. Kerviel (Vouneuil-sur-Vienne). Super-vétérans hommes arc classique : 1. J.-P. Coric (Loudun), 2. J.-M. Debare (Thouars), 3. R. Dellandrea (Jaunay-Clan). Seniors dames arc à poulies : 1. S. Rouze (Vouneuil-sur-Vienne). Seniors hommes arc à poulies : 1. R. Bobin (Richelieu), 2. S. Poirier (Chauvigny). Vétérans hommes arc à poulies : 1. T. Gault (Smarves), 2. C. Cartier (Vouneuil-sur-Vienne), 3. A. Patrault (Poitiers). Super-vétérans hommes arc à poulies : 1. F. Schreiber (Chauvigny), 2. J.-P. Pouye (Smarves), 3. G. Parisot-Hoau (Jaunay-Clan). – FITA EXTÉRIEUR Minimes dames arc classique : 1. F. Deschereux (Loudun), 2. J. Stephant (Jaunay-Clan). Cadets hommes arc classique : 1. A. Mirakoff (Smarves), 2. T. Magnier (Thouars), 3. P. Gauvin (Smarves). Juniors hommes classique : 1. C. Barataud (Loudun), 2. N. Mirakoff (Smarves). Seniors dames classique : 1. A. Dahais (Thouars), 2. C. Billon (Niort), 3. S. Potier (Loudun). Seniors hommes classique : 1. T. Bega (Smarves), 2. D. Guérinet (Thouars), 3. O. Magnier (Thouars). Vétérans dames arc classique : 1. N. Séchet (Niort), 2. V. Rauturier (Smarves). Vétérans hommes arc classique : 1. P. Heurtault (Niort), 2. J.-P. Bodin (Poitiers), 3. D. Rabin (Thouars). Super-vétérans dames arc classique : 1. B. Kerviel (Vouneuil-sur-Vienne). Super-vétérans hommes arc classique : 1. J.-M. Debare (Thouars). Juniors dames arc à poulies : 1. C. Gauvin (Smarves). Seniors dames arc à poulies : 1. S. Rouze (Vouneuil-sur-Vienne). Seniors hommes arc à poulies : 1. G. Massin (Courlay), 2. R. Bobin (Richelieu), 3. F. Bobet (Chauvigny). Vétérans hommes arc à poulies : 1. C. Cartier (Vouneuil-sur-Vienne), 2. T. Gault (Smarves). Super-vétérans hommes arc à poulies : 1. J.-M.

Un beau bilan pour la Flèche Pictave

Publié le 02/09/2017 à 05:28 | Mis à jour le 02/09/2017 à 06:08

o SMARVES



Les archers seniors en arc à poulie.

Le palmarès du club de tir à l'arc, la Flèche Pictave, est d'un bon cru pour la saison 2017 : après une année sportive riche en réussite, championnat départemental et Ligue régionale en individuel pour les cadets, sélection aux championnats de France jeunes en salle et en Fita pour les cadets, le jeune Baptiste Chauveau devient champion de France en arc à poulie. Les archers seniors en arc à poulie ne sont pas en reste. Ils viennent d'obtenir la troisième place du podium par équipe au championnat de France scratch à Argenteuil, le 26 août. L'équipe était composée de Dominique Genet (3^e en individuel), Cyril Rondelot, François Peyrondet, Manuel Durivaud et Baptiste Chauveau.

Le club de la Flèche Pictave vous invite à venir découvrir le tir à l'arc, discipline olympique, à la salle de tir, halle sportive Marcel-Bernard à Smarves.

Dominique Genet : " Avec 30 ans de moins, je chercherais à avoir plus "

Publié le 31/07/2017 à 05:27 | Mis à jour le 31/07/2017 à 06:03



Genet exerce son sport dans de bonnes conditions.

© (Photo archives)

A 48 ans, Dominique Genet arpente les compétitions internationales depuis plus de dix ans. Sa passion le fait voyager. Beaucoup. Mais pas gagner d'argent. Ils sont de toute façon une toute petite poignée à en vivre en France. « Avec 20 à 30 ans de moins, je chercherais à avoir plus », avoue-t-il. Car aujourd'hui, il est bien dur d'être compétitif dans un sport toujours plus exigeant, qui s'est professionnalisé ces dernières années.

« Ça ne suffit plus de s'entraîner 1 h 30 à 2 h par jour, souligne Genet. Il n'y a pas de secret. Pour aller chercher une médaille dans les grandes compétitions, il faut s'entraîner comme un professionnel. » Il ne l'est pas même si une grande partie de sa vie est dédiée au tir à l'arc. Et pour cela, cet agent à la mairie des Roches-Prémaries bénéficie d'une convention d'insertion professionnelle depuis onze ans.

7.800 euros versés à son employeur

Très précisément, l'État aide à hauteur de 3.000 euros, la fédération donne, elle, 4.000 euros, tandis que le département débourse 800 euros. Ces 7.800 € servent à combler le manque à gagner pour l'employeur. Car les compétitions représentent « au moins une cinquantaine de jours », estime Dominique Genet. « Ça permet de ne pas avoir à prendre sur mes jours de congés. » Et lorsqu'il se déplace avec l'équipe de France, tout est pris en charge par la fédération. Là aussi, c'est un luxe. « Dans d'autres pays, les archers sont obligés de tout payer. Moi, je ne perds pas d'argent. » Et c'est déjà pas mal.

Beau comportement des archers de l'Envigne

Publié le 17/11/2017 à 04:55 | Mis à jour le 17/11/2017 à 04:55

o LENCLOÎTRE



138 participants à cette belle compétition.

© Photo NR

La compagnie des Archers de l'Envigne a organisé récemment un week-end de concours en salle annuel qui a connu un beau succès avec 17 clubs participant soit 138 archers dont 24 jeunes venus de la Vienne et des départements voisins (Deux-Sèvres, Indre, Indre-et-Loire, Charente, Vendée). Une belle organisation à mettre à l'actif de la présidente Vanessa Violeau et de son équipe. A noter la belle participation des Archers de l'Envigne et leur beau comportement avec 4 médailles d'or, 4 d'argent et 4 de bronze.

Principaux résultats Arc classique. Hommes : benjamins : 1- Paul-Henri Bricaud (Lencloître) 229 pts minimes : 1- Baptiste Lemarie (Jaunay-Clan) 424 cadets : 1- Yom Millon (Chauvigny) 519 2- Axel Prevault (Lencloître) 501 juniors : 1- Corentin Barataud (Loudun) 539 seniors/1- Allois Bellin (Poitiers) 561 2- Simon Dupuy (Lencloître) 555 3- Philippe Frene (Saint-Benoît) 549 vétérans : 1- Jannick Dupuy (Lencloître) 522 2- Patrick Nourisson (Mazières en Gâtine) 520 supervétérans : 1- Francis Blanchard (Vouneuil s/Vienne) 520 2- Alain Naturel (Saint-Benoît) 51. **Dames** : minimes : 1- Justine Lepinay (Loudun) 518 cadettes : 1- Lise Lepinay (Loudun) 527 seniors : 1- Stéphanie Godet (Lencloître) 504 2- Caroline Meunier (Saint-Benoît) 501 vétérans : 1- Valerius de Beffort (Grosbreuil) 499 2- Anita Dahais (Thouars) 499 supervétérans : 1- Brigitte Kerviel (Vouneuil s/Vienne)

Arc à poulie. Hommes : cadets : Théo Francisco (Smarves) 527 seniors : 1- Robert Bobin (Richelieu) 574 2- Olivier Marguerite (Chauvigny) 565 vétérans : 1- Fabrice Charaudeau (Poitiers) 560 supervétérans 1- François Schreiber (Chauvigny) 569 2- Thierry Gault (Smarves) 566.**Dames** : seniors : 1- Sophie Rouze (Vouneuil s/Vienne) 569

Arc nu hommes : scratch : 1- Jean-Pierre Bodin (Poitiers) 500.

Classements par équipes : adultes classique femmes : 1- Loudun 1.424 adultes classique mixte : 1- Lenclôtre 1.581 2- Saint-Benoît 1.560 3- Loudun 1.559